

**Sujet :** [INTERNET] Contribution Unitech

**De :** Marie-Thérèse Pierron <mthpn52@gmail.com>

**Date :** 20/12/2019 00:49

**Pour :** pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

M. le commissaire enquêteur

Veillez trouver ci-joint ma dernière contribution à cette enquête d'utilité publique.

Cordialement

— Pièces jointes : —

---

Contribution enquête Unitech.pdf

30 octets

Marie-Thérèse Pierron  
6 ruelle des coudriers  
52300 Nomécourt

M. le Commissaire enquêteur, Mme la Préfète

Pratiquement 450 contributions (individuelles ou groupées) ont été déposées entre le 12 novembre, date d'ouverture de l'enquête publique et ce jour, 19 décembre.

A peine 20 avis favorables à l'installation d'Unitech avec un argumentaire développé autour de la création d'emplois, du développement économique de notre secteur. Je rappelle : 40 emplois équivalent temps plein, donc des contrats d'activités à temps partiel pour un certain nombre d'employés qui seront prioritairement des personnes dites « en difficulté » (quelle aubaine pour ces personnes !)

L'écrasante majorité des contributions opposées à Unitech évoque en premier lieu, les risques environnementaux et de santé publique liés à l'activité de cette entreprise, mais souligne aussi d'autres points tels que des études d'impact incomplètes, le refus de débat contradictoire de la part d'Unitech, la non prise en compte de propositions alternatives.

Lors de la réunion du conseil communautaire du 17 décembre dernier, la CCBJ s'est prononcée en faveur de l'implantation d'Unitech. Rien de bien étonnant puisqu'elle est à l'initiative de ce projet. Mais on est loin de l'unanimité (45 avis favorables, 22 contre, 8 bulletins blancs). Suite à l'article publié ce jour dans le JHM sur le déroulement de cette réunion du conseil communautaire à Poissons, que penser de la proposition de M. Fèvre d'un vote à bulletin secret, au motif d'une certaine agitation... et du courage des élus ou délégués qui l'ont acceptée ? Il serait souhaitable qu'à l'approche des futures échéances électorales du 22 mars prochain, le positionnement de chaque commune soit porté à la connaissance de tous, un peu de transparence ne saurait nuire. Car enfin, je me permets de rappeler que les décisions des maires ou des délégués au conseil communautaire ne reflètent pas nécessairement l'opinion des administrés, favorables ou non à ce projet. Nous sommes en droit d'exiger de leur part la transparence sur leur décision individuelle, prise au nom de leur commune respective et de fait au nom de leurs administrés.

Au final, il apparaît clairement que l'opinion publique est très fortement opposée à ce projet porté par une poignée d'élus se targuant d'œuvrer au service du développement économique de notre territoire (et quel développement, 40 emplois ETP !) quand ils ne voient pas qu'ils le condamnent définitivement, les sites de Bure et de Soulaines nuisant déjà bien assez à son image. Que cache leur indifférence face aux inquiétudes justifiées de leurs homologues opposants et d'une grande partie de leurs administrés ? La certitude d'avoir gagné la partie ? L'assurance de certains soutiens ?

Mme la Préfète, j'en appelle à présent à votre responsabilité en tant que représentante de l'Etat, auquel selon vos propos, nous devons accorder notre confiance. Aucun enjeu économique, qui plus est, aussi dérisoire que celui de ce projet, ne doit prévaloir sur les risques environnementaux qui menacent d'impacter les écosystèmes locaux de manière irréversible en cas d'implantation d'Unitech et de fait, la santé publique que l'Etat se doit de nous garantir, ainsi qu'aux générations futures. Vous ne pouvez ignorer les conclusions des études de l'ARS, de GEOPS qui pointent les manquements dans les estimations d'Unitech, les risques inhérents aux fluctuations climatiques. Les doutes et incertitudes qui demeurent dans ce dossier doivent vous inciter, Mme la Préfète, à appliquer a minima le principe de précaution (code de l'environnement article 2), l'interdiction d'implantation de cette entreprise étant de loin la décision la plus responsable, en regard des enjeux de santé publique.

En souhaitant que cette enquête ait été d'une réelle utilité publique.